MONTFERRRER

Info

Bulletin Municipal Eté 2021

LE MOT DE LA MAIRIE

Enfin, la période des vacances d'été s'ouvre à nous tous et un vent de liberté aussi.

Malheureusement, les mesures gouvernementales difficiles à mettre en place, nous a contraint de décider de ne pas ouvrir la piscine. (*voir infos pratiques*).

Une nouvelle barrière à l'aire de pique-nique nous permet de profiter d'une jolie vue.

Merci à notre bénévole qui s'occupe de la volière, sa présence quotidienne à contribuer à la naissance de petits paons !

Nous remercions Messieurs et Mesdames BERGEL, HAZEL pour avoir repeint les éléments du Mini-golf et remis en état le parcours complet. Belle initiative !

Des petites mains sont venues nettoyer et planter afin que notre village soit fleuri.
Que ces conseillères (Nadine, Nicky, Elisabeth, Katia) en soient toutes remerciées !

Les nouveaux bras sont les bienvenus.

Nous avons dû annuler les animations estivales, la commémoration du 14 juillet s'est déroulée malgré tout. La pandémie nous prive de vie sociale et culturelle que nous affectionnons tous.

Nous vous souhaitons un très bel été, en restant prudent, en faisant attention à vous et à vos proches.

Belles vacances à tous.

Etat-Civil

Décès

◆ C'est avec tristesse que la population a appris le décès de **Madame Jeanine LE BAIL**, soustrait à l'affection des siens le 16 juin 2021. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Naissance

◆ La commune se réjouit de la naissance de Joan BAILLS, né le 11 juin 2021 à Perpignan, fils de Kathy MELUSSON et Nicolas BAILLS, nos anciens restaurateurs, cette naissance apporte un rayon de soleil dans la famille et comble de joie Morgane devenue une grande soeur.
Nous présentons nos meilleurs voeux de bonheur à Joan, nos félicitations à Kathy et Nicolas.

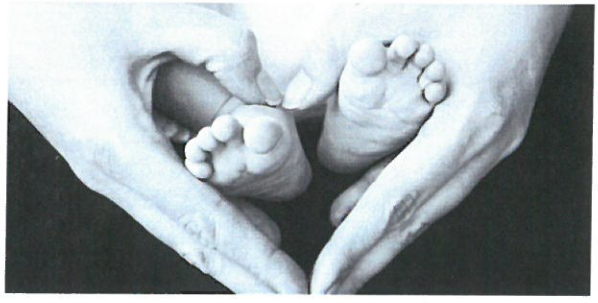

INFOS PRATIQUES

PISCINE COMMUNALE

Vu les contraintes sanitaires supplémentaires, tout au long du parcours du baigneur : (nettoyage, protocole à faire respecter, distanciation physique, port du masque, programmation de tranches horaires, nombre de nageurs et capacité d'accueil limité), nous ont obligé de laisser la piscine fermée cet été. Le coût du personnel supplémentaire pour faire respecter ces mesures a été déterminant.

Le coût de la piscine est important pour la collectivité.
L'entretien-maintenance et le fonctionnement (salaires, charges patronales, électricité et eau, analyses, oxygène, trousse d'urgence,) représentent une lourde charge, pour offrir un service gratuit de proximité sans mettre en péril la comptabilité.

Avec les dépenses de personnel, d'entretien et la mise à disposition gratuite du logement pour le maître nageur, 12 000 € ont été dépensés en 2019 en juillet et août pour le fonctionnement de celle-ci.

DEMARCHES POUR CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Les démarches liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le seul site officiel : https://immatriculation.ants.gouv.fr/

Prudence : Des sites internet entretiennent l'ambiguité en copiant l'apparence du site officiel dans un but lucratif et facturent les démarches d'obtention du certificat d'immatriculation plus cher que le prix officiel. Informez-vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise via ce guide (https://www.courroie-distribution.fr/blog/combien-coute-une-carte-grise/)

CAMP EEDF A MONTFERRER

C'est avec plaisir que nous avons accueilli un groupe d'Eclaireurs et Eclaireuses de France pendant quinze jours sur le village.
Le scoutisme est un mouvement éducatif pour les jeunes fondé sur le volontariat, à caractère non politique, ouvert à tous sans distinction d'origine ni de croyance.

Ces jeunes ont apporté, pendant quelques jours, une bouffée de jeunesse et de gaîté dans les rues du village.

TRANSFERT DE LA PART DEPARTEMENTALE

Vous êtes propriétaire ? Au vu de la nouvelle Loi des Finances, une nouvelle subtilité va cette année apparaître sur votre avis de taxe foncière.
Aprés la suppression progressive de la taxe d'habitation, il faut inclure le taux départemental à la taxe communale du foncier bâti en une seule et même ligne.
Pour autant, la commune n'a pas augmenté le taux de la taxe foncière.

À destination des contribuables, le gouvernement a prévu un message d'invitation à lire la notice de l'avis pour comprendre la réforme. La part départementale ne figurera plus sur le tableau détaillant le calcul de la cotisation.
Le transfert du taux départemental aux communes est neutre pour les contribuables.

DECLARER SON MEUBLE DE TOURISME – TAXE DE SEJOUR

De plus en plus de particuliers louent un meublé, un gîte sans déclarer celui-ci en mairie.

Attention toutefois à se mettre en **conformité avec la réglementation en vigueur**, les sites (AIRBNB, Abritel, Gîtes de France, Clévacances, Tripadvisor, Charme-traditions.com, Vacances.seloger.com, et.) où vous publiez votre location donnent des informations très larges sur vos prestations.

Cette taxe de séjour s'applique à l'ensemble du territoire communal, elle doit être payée par tous les hébergeurs, propriétaires qui reçoivent des personnes résidant à titre onéreux sur le territoire.

Ne pas respecter cette obligation est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Si un propriétaire propose une location saisonnière, ou sa résidence principale à la location courte durée, que ce soit à la semaine ou bien à la nuitée. Il doit facturer la taxe de séjour aux vacanciers qu'il soit professionnel ou non professionnel du tourisme.

Il faut vous rapprocher de la Mairie pour déclarer votre location et connaître le fonctionnement de la collecte et le tarif de la taxe de séjour, elle est payée par les touristes, collectée par les hébergeurs et exclusivement affectée aux dépenses destinées à favoriser et améliorer les aménagements touristiques du territoire et à promouvoir notre commune.

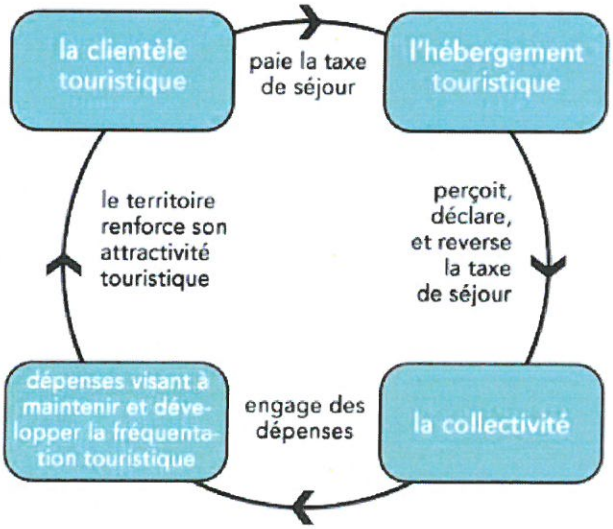

Documents disponibles en mairie et prochainement sur le site internet de la commune.

DEMARCHES D'URBANISME

Si vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation, de construction ou d'agrandissement, vous vous demandez sans doute s'ils sont soumis à un **permis de construire** ou à une **déclaration préalable de travaux**.

Voici la liste des projets de construction ou d'aménagement peuvent être soumis à une autorisation d'urbanisme :

› une maison individuelle
› une piscine
› un abri de jardin, hangar, écurie
› une création ou changement de porte / fenêtre / toiture/ mur
› un ravalement de façade
› un changement de destination d'une construction
› une démolition de bâtiment
› une installation d'éolienne et/ou de panneaux photovoltaïques
› des travaux sur une maison existante, une annexe *(garage, véranda etc.)*

On peut distinguer deux grandes catégories de travaux, qui nécessitent principalement plutôt l'une de ces deux autorisations :

- **travaux d'envergure** : de manière générale, les travaux importants tels que la construction d'une maison, d'un agrandissement de taille importante, ou d'un aménagement extérieur d'envergure exigent **une demande de permis de construire.**
- **travaux de faible importance** : pour les petits travaux de construction, d'aménagement, ou de rénovation, une **déclaration préalable de travaux** est généralement suffisante.

URBANISME

Quelle autorisation avant de commencer des travaux ?

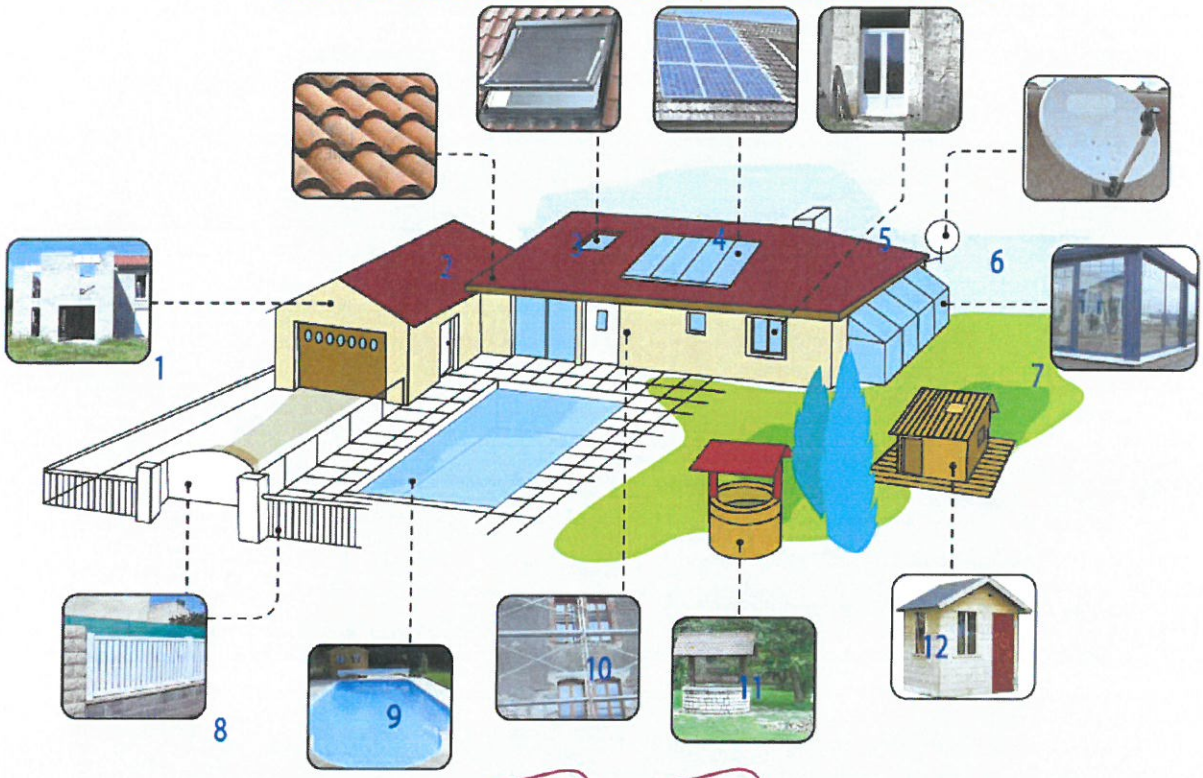

	Permis de construire	Déclaration préalable
1 : Extension de maison ou construction d'un garage		
De 5 à 20m² :		✓
Plus de 20 m² :	✓	
Transformation d'un garage en habitation :		✓
Division de parcelle (lotissement) :		✓
2 : Réfection de toiture		
Tuiles rouge:		✓
3 : Fenêtre de toiture		
Tuiles conformes :		✓
4 : Panneaux solaires		✓
5 : Percement ou modification de fenêtre		
Sur une façade extérieure :		✓
6 : Pose d'une antenne parabolique ou d'un climatisateur		
Installés d'une façon durable :		✓
7 : Installation d'une véranda ou couverture d'une terrasse.		
De 5 à 20m² :		✓
Plus de 20 m² :	✓	
8 : Installation de clôture et de portail		
Pour les deux :		✓
9 : Piscine enterrée (plus de 10m²)		
Sans couverture :		✓
Avec couverture :		✓
Avec couverture modulable de 1.80 m de hauteur ou fixe de 2m :	✓	
Avec couverture :		✓
10 : Ravalement de façade		✓
11 : Creusement d'un puits		
Nécessite une déclaration spécifique		
12 : Pose d'un abri de jardin		
De 5 à 20m² :		✓
Plus de 20 m² :	✓	

Besoin d'aide ?

Une fois votre projet réfléchi, vous pouvez vous renseignez auprès du service urbanisme, lors des permanences en Mairie, pour vérifier sa conformité avec la réglementation. Vous serez aussi aidé pour la constitution de votre dossier administratif. Le document d'urbanisme de référence est consultable en mairie.

Bon à savoir...

- Une déclaration préalable déposée en mairie ne veut pas dire autorisation...
- La commune à 1 mois pour instruire une déclaration préalable...
- La commune vérifie que les travaux respectent les règles du PLU
- En cas d'opposition de la commune, il faut reprendre la procédure...
- La non-déclaration de travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents...

Pour toutes ces demandes, remplissez le formulaire *(CERFA)* concerné et déposez-le en mairie. Pour plus de renseignements rendez-vous au secrétariat de la mairie.

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC MONTFERRER

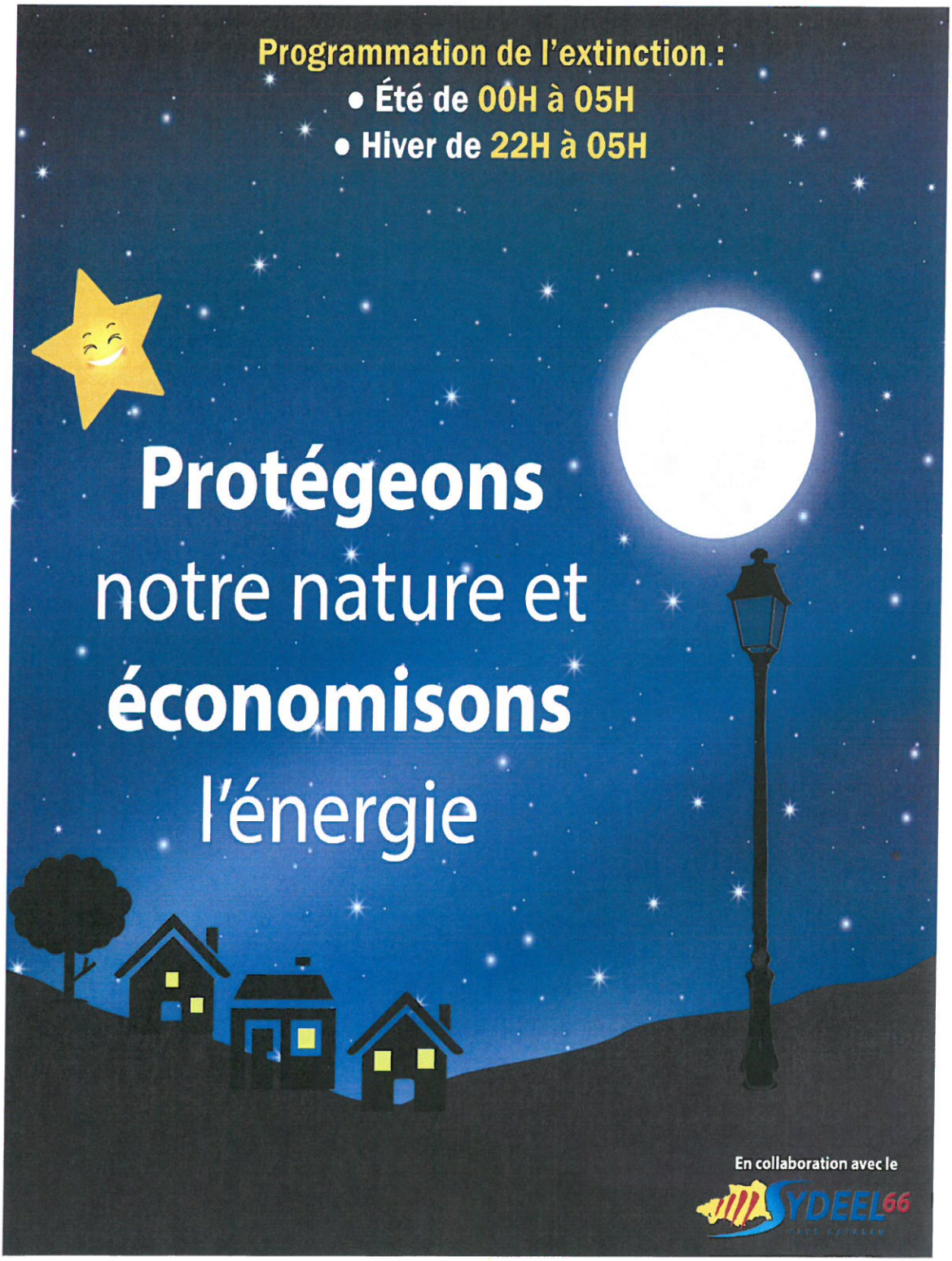

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Un service **gratuit** de ramassage des encombrants est mis en place par la Communauté de Communes du Haut-Vallespir, les agents de collecte rencontrant de plus en plus de problèmes, des usagers entreposent devant chez eux des déchets issus de travaux.
Ces déchets ne peuvent pas être collectés par ces services. ils doivent être portés par l'usager à la déchèterie d'Arles sur Tech.

Nous sommes également confrontés à des **dépôts sauvages récurrents** d'ordures ménagères, cartons, appareils ménagers aux abords des conteneurs de l'embranchement Baynat d'en Galangau, je tiens à rappeler que la déchèterie reste ouverte même en cette période. Les **dépôts sauvages sont interdits** depuis la loi du 15 juillet 1975. Toute personne qui dépose, jette ou abandonne ses déchets sur la voie publique risque une **amende.**

Dans ces deux cas, ils doivent être portés par l'usager à la déchèterie d'Arles sur Tech.
Il est primordial de respecter cette interdiction pour le bien vivre ensemble.

JETER EN VRAC, PAS EN SAC

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les valoristes (trieurs) du centre de tri n'ont pas le droit d'ouvrir les sacs et poches en plastique, ces sacs sont systématiquement écartés et renvoyés (refus de tri) vers l'incinération.

NE PAS EMBOITER DEUX EMBALLAGES

Deux emballages de matières différentes, emboîtés l'un dans l'autre ne pourront pas être séparés. Un exemple, si une cartonnette contient une boîte de conserve, la cartonnette sera détectée comme emballage en acier par la machine de tri qui est activée par un aimant (tri magnétique).

ECRASER LES BOUTEILLES ET PLIER LES CARTONS

Les bouteilles en plastique ou les carton(nette)s sont légers mais occupent beaucoup de place. En écrasant ou en pliant vos emballages vous pouvez gagner jusqu'à 30 % d'espace dans le bac de votre cuisine ou de votre salle de bain. Un emballage écrasé reste recyclable.

NE PAS JETER D'OBJETS DANS LES BACS JAUNES

Les objets sont fabriqués avec différents matériaux et bloquent l'ensemble de la filière, pour être recyclés ils doivent être amenés en déchèterie.

BIEN VIDER ET NE PAS LAVER LES BOITES ET LES BARQUETTES
NE GASPILLEZ PAS D'EAU POUR RENDRE UN DECHET RECYCLABLE.

Dans la majorité des cas, il suffit de bien les vider.

PLAN CANICULE

Depuis le 1er juin 2021, le plan national canicule est activé. L'Etat lance sa veille saisonnière. L'état de santé des personnes les plus fragiles peut se dégrader rapidement et nécessiter des soins urgents.

La mairie informe que dans le cadre du Plan de canicule, les personnes vulnérables, isolées avec des diffilcultés de santé ou d'intolérances à la chaleur, ces personnes peuvent s'inscrire en Mairie. Vous serez contacté(e) par des agents qui prendront de vos nouvelles et vous sensibiliseront aux consignes de prudence à respecter au quotidien.

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

UNE PRATIQUE POLLUANTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET TOXIQUE POUR LA SANTÉ

*LE SAVIEZ-VOUS ?

DÉCHETS VISÉS : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage...

PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT : compostage, broyage et paillage, tonte mulching, apport en déchèterie

BRÛLAGE DES DECHETS VERTS

Il est interdit :

- **de les brûler à l'air libre**
- **de les brûler avec un incinérateur de jardin.**

Le brûlage à l'air libre est interdit par l'arrêté préfectoral du 25 juin 2019 lutte contre la pollution atmosphérique). **Cette interdiction concerne aussi les déchets verts ménagers (tonte de pelouse, taille d'arbres ornementaux, haies)** que l'on ne peut brûler chez soi.

Seuls sont autorisés : le **brûlage des rémanents réalisé par les propriétaires concernés** par les obligations légales de débroussaillement **au titre du code forestier** (L131-1 à L136-1), dans le but de ne pas entraver le débroussaillement préventif de ces terrains (à partir du 1er octobre).

Les **brûlages liés aux activités agricoles** (à partir du 16 septembre) et pour des motifs phytosanitaires (sharka).

Cet arrêté impose, en dehors de la période d'interdiction (du 1er juin au 30 septembre et du 1er juin au 15 septembre pour les agriculteurs), que toute opération de brûlage d'une ampleur significative fasse l'objet d'une déclaration.

Ces brûlages concernent les déchets agricoles (taille de vignes, d'arbres fruitiers...), les écobuages, les brûlages dirigés, les restes d'exploitation forestière et les broussailles issues de travaux liés à la prévention des incendies.

FEUX DE FORÊTS

Le département est particulièrement sensible au feux de forêts du fait d'un climat Méditérranéen avec un vent violent, la Tramontane, fortement présent sur le territoire.

Sur le bas côté de la route, un mégot peut enflammer les herbes sèches. L'incandescence de la cigarette, la végétation et le vent sont les conditions réunies pour un départ de feu très rapide.

Chacun d'entre nous est un acteur clé de la **prévention**.

LES OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLER

Les incendies de végétation constituent un risque majeur dans notre département. Les événements passés nous rappellent le haut niveau de réactivité et d'anticipation dont doivent faire preuve l'ensemble des acteurs de la défense de la forêt contre l'incendie.

Dans ce domaine, les obligations légales de débroussaillement constituent un outil important de la stratégie de prévention. Elles permettent de réduire considérablement l'impact des incendies, de protéger la forêt et de faciliter la lutte.

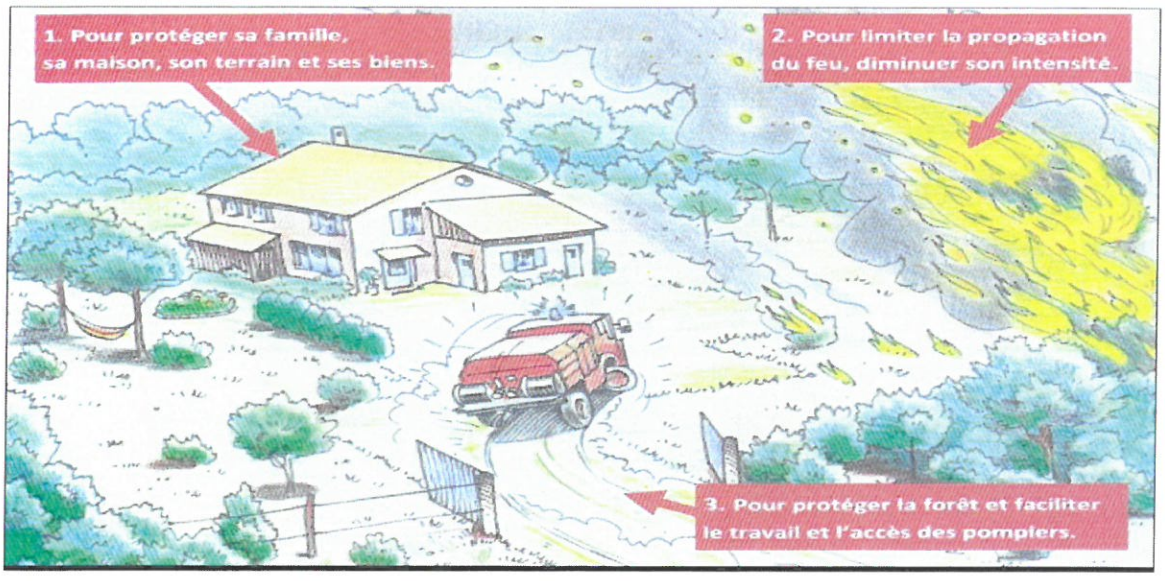

MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est très actif du 1er mai au 30 novembre. Plus petit qu'une pièce d'un centime et tigré noir et blanc, le moustique tigre est vecteur de maladies comme la dengue, le chinkungunya ou le zika.

Les Pyrénées-Orientales sont oncernées, **il est aujourd'hui en contact avec 95% de la population.** Les autorités sanitaires ont mis en place un système de pièges pour évaluer sa présence et ainsi limiter sa prolifération.

L'important est d'éviter les eaux stagnantes, chacun d'entre nous est un acteur clé de la prévention.

- Vider une fois par semaine tous les réceptacles pouvant contenir de l'eau comme les cache-pots, les pieds de parasols etc ...

- Ranger à l'abri de la pluie ou des irrigations les outils de jardinage, poubelles, pneumatiques, jeux d'enfants, entretenir les pompes de relevage, les piscines.

- Jeter à la poubelle ou en déchetterie les récipients non-utilisés et les encombrants,

- Curer les siphons d'éviers et de fontaines, les bondes d'évacuation extérieures et les gouttières pour faciliter les écoulements d'eau.

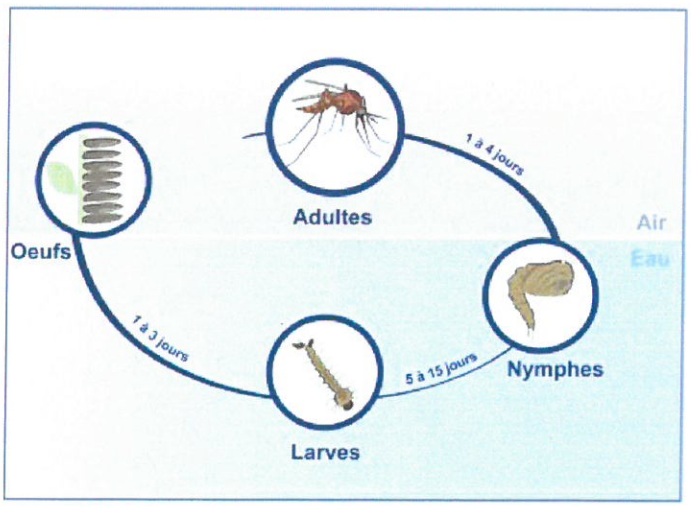

ARTICLES DE PRESSE

Aurélie Magenti, qui défend les couleurs du village, a encore une fois de plus brillé à l'Ultra trail de Font-Romeu, ce dimanche-là. Sur un parcours de 80 km, très accidenté avec près de 2 800 m D +, et 11 h d'effort, elle est arrivée 3e féminine.

Entraînements très réguliers, hygiène de vie, gestion rationnelle des courses, intégration des conseils des professionnels, mental d'acier, restent les principaux marqueurs de sa progression, dans ce sport très exigeant, mais qui, en revanche, apporte des joies intensives, partagées bien évidemment.

L'ensemble des Montferrenyols restent fiers de cet exploit et l'encouragent à participer sur d'autres défis.

M. J.-L.

Microfestival de botanique

L'objectif de ce rendez-vous était de retrouver l'amour des plantes, le respect de la nature et la découverte du monde végétal.

À l'initiative de deux Montférréens, et du soutien de la municipalité, Cédric Molinier et Joahna Faure, fondateurs de l'association Leverbleu, le village a accueilli durant ce dimanche des ateliers divers dont l'objectif était de retrouver l'amour des plantes, le respect de la Nature et la découverte du monde végétal.

À l'image de la société mycologique et botanique de Catalogne nord, dont son président, Louis Thouvenot, et ses associés ont convié le public nombreux à une conférence sur les différentes variétés d'arbres dans le Vallespir, avec comme " fil d'Ariane ", prendre conscience de la bio-diversité, pour mieux la découvrir et mieux la protéger.

Aux dires des experts, le Vallespir reste d'une très haute potentialité pour les espèces recensées, avec un climat très favorable. Partie prenante aussi de cette journée de sensibilisation la librairie Torcatis, était bel et bien présente, en permettant un choix varié d'ouvrages de qualité sur la thématique choisie. De même la micro-entreprise, Utopisterie, spécialisée dans la fabrication d'objets en bois, permettait aux petits et grands de réaliser sa propre cuillère en bois de récupération.

En début d'après midi une sortie éducative était proposée par les organisateurs, avec l'apport incontournable de Louis Mathieu, et de ses deux ânes qui ont permis des balades familiales mais il a aussi donné des conseils précieux sur la vannerie sauvage.

Belle journée instructive, pour petits et grands, tant il est vrai que le chemin à faire, pour sensibiliser le public à notre patrimoine nature, est long et parfois difficile ; il n'en reste pas moins que cette journée au-delà de sa pleine réussite, montre que la détermination de tous peut produire, une prise de conscience sur la grande vulnérabilité de nos Forêts.

Contacts : association Le verbleu, ***leverbleu@gmail.com*** *ou association SMBCN :* ***smbcn@free.fr*** *ou association Bard'âne,* ***bardanemontferrer@gmail.com***
M. J.-L.

14 juillet 2021

MONTFERRER

Recueillement

Une partie de la population était invitée à se recueillir devant le monument aux Morts pour la fête nationale. Jean-Marie Gourgues, maire en exercice, a dans son discours, souhaité mettre l'accent sur l'importance de la Laïcité, sur la fraternité, le respect de l'autre et sauvegarder la paix entre les hommes. Dans un contexte sanitaire inquiétant, promouvoir une société plus solidaire, plus respectueuse de la nature, plus harmonieuse, restent des objectifs majeurs pour tout en chacun, pour construire un monde meilleur.

J.-L. M.

Les Éclaireurs de France sur Montferrer

Quinze jours, c'est le temps imparti pour les responsables des Éclaireurs de France de mettre en activités une trentaine de jeunes de 6 ans à 18 ans.
Et cette année c'est au cœur de notre village que leur choix s'est porté.
Il est vrai aussi que la Municipalité leur a donné un " sérieux coup de pouce ", en mettant à leur disposition, eau potable, électricité, accès au lavoir et aux toilettes publiques, douches et en contre partie l'achat par l 'Association de produits locaux a été acté dans ce contrat moral.
Toute l'organisation repose sur quatre grands axes, à savoir : la laïcité, la co-education, l'éco- citoyenneté, la démocratie et - in fine- la solidarité.
C'est dire si le chantier est vaste !
Pour l'entreprendre l'acquisition de ces valeurs est nécessairement progressive, avec l'assimilation d'un apprentissage vers l'autonomie.
Cela suppose que les animateurs (trices) ont organisé maintes et diverses activités comme préparer des bivouacs, construire des tables en bois, des jeux de découvertes, un rallye photos sur le thème de Montferrer, des préparations saines et équilibrés des repas, etc.....
D'origines sociales très hétérogènes, les participants ont fortement apprécié l'immersion dans ces moments d'échanges, de partages, de bienveillances, de respects de soi et des Autres.
Dans la montée des incertitudes que vit notre monde actuel, c'est donc un chemin bien rassurant et apaisant pour les Parents, pour toute la Société, que cette Association s'évertue à faire !
JLM

Merci à Jean-Luc MAGENTI pour ces parutions dans l'Indépendant.

Steve et Pauline BERGEL ont rédigé ces quelques lignes pour exprimer leur gratitude, depuis leur installation à Montferrer, il y a maintenant 10 ans..

Dix ans au paradis

Mon père vit dans cette partie de la France depuis de nombreuses années, étant tombé amoureux de la région il y a de nombreuses années lorsque nous nous rendions en vacances en famille.

Il a d'abord acheté une maison à Canaveilles, un petit village du Conflent, dans les années 1980 - et nous avons tous visité quand nous le pouvions. Bientôt, mon père a trouvé qu'un village de 30 habitants était trop peuplé pour lui, alors en été, il déménagerait dans le hameau d'une maison de Moncles, au-dessus de Canaveilles (près de Talau). C'est ici que Pauline et moi sommes tombés amoureux des beaux villages qui sont si typiques de la frontière sud de la France avec l'Espagne.

Notre première aventure en France a eu lieu en 2001 avec l'achat en commun d'un ancien couvent à Brouilla (près de St Genis) qui avait été en partie rénové après avoir été détruit par un incendie. Nous avons passé de nombreuses années à venir en vacances et les week-ends pour travailler sur la rénovation.

En 2007, nous avons finalement eu le courage de tout vendre en angleterre, de quitter nos emplois et de nous installer définitivement en France. Nous avons terminé les rénovations sur Brouilla et on a commencé à chercher la maison de nos rêves. Nous avons visité La Solane pour la première fois en 2008 - mais le propriétaire demandait trop d'argent.

Nous avons ensuite passé un an à chercher les maisons dans tout le département, mais rien ne nous convenait. Nous avons commencé à penser qu'il ne serait pas possible de trouver notre ruine parfaite!

Mais soudainement, en 2010, les circonstances ont changé et on nous a proposé la maison à un prix raisonnable.

Nous avons vendu la maison de Brouilla très rapidement, nous nous sommes donc retrouvés sans maison - il n'a pas été possible de commencer les travaux sur La Solane avant le printemps de 2011. Nous avons donc rendu visite à mon frère Oliver en Australie, qui avait proposé d'aider à la toiture, dans le cadre d'un échange de travail mutuel.

Nous sommes retournés en Angleterre en février 2011 et avons récupéré notre chien Molly et mon frère Mat, qui avait besoin d'une nouvelle aventure dans sa vie et on a pris la route vers le sud. Notre maison temporaire était le gîte du Mas del Roure, la maison chaleureuse et confortable de Katia et Yann Van Boxel.

Il y avait de nombreux travaux à faire avant l'arrivée de l'équipe de toiture au début juillet. Avant notre arrivée, les seuls résidents étaient des moutons donc il y avait beaucoup de nettoyage à faire avant même que nous puissions voir ce qu'il fallait faire!

Nous devions installer de nouveaux planchers, préparer les espaces de vie et acheter les matériaux de toiture pour que les travaux puissent commencer dès l'arrivée de notre équipe. Afin d'accueillir jusqu'à 23 personnes qui avaient accepté de nous aider pendant l'été, on a construit un camping et une cuisine qui serait là où nous avons tous vécu jusqu'à l'automne. Nous avons construit une grande plate-forme couverte avec toutes les anciennes poutres de la maison.

On a pris également le temps de se présenter dans la communauté de Montferrer, la clé de tout cela était l'accueil chaleureux et enthousiaste que nous avons reçu de tout le monde au Café. Tout le monde était sympathique, serviable et intéressé par ce que nous faisions - Gisou en particulier était toujours là avec le sourire et beaucoup de , lorsque nous parlions avec notre français de base.

L'été 2011 tirait à sa fin, nos amis et notre famille sont rentrés chez eux et l'automne était arrivé. Le toit était terminé, les fenêtres installées avant l'arrivée de l'hiver et nous contemplions tous les trois l'énorme projet qui nous attend.

Dix ans plus tard, on continue à travailler sur la maison et à profiter de la mode de vie et de la beauté naturelle de Montferrer. Nous avons chanté, dansé, bu avec vous et bavardé dans la rue. Nous avons partagé les fêtes, nous avons mangé des moules et de la paëlla ensemble. Nous avons célébré des mariages et des bébés et nous avons malheureusement dit au revoir à certains amis et voisins.

Nous avons choisi de refaire notre vie en France, dans les Pyrénées Orientales, dans la Catalogne du nord et cette décision n'a jamais été regrettée. Elle a été difficile quelques fois; le premier hiver a été glacial! et notre incapacité à parler correctement avec vous tous est une source de grande tristesse, mais nous n'arrêterons jamais d'essayer.

Je suis sûr que beaucoup d'entre vous nous regardent, les arrivants Britanniques avec nos faibles compétences linguistiques et nos manières étranges, et se demandent pourquoi nous sommes ici.
Mais la vérité est que nous sommes ici grâce à vous, grâce à la communauté que vous avez créé autour de Montferrer et aussi l'équilibre entre le travail et la vie personnelle que vous appréciez.

Quelques années après notre arrivée, notre frère aîné Tim est arrivé pour faire sa nouvelle vie, nous ayant rendu visite plusieurs fois. Il profite maintenant de sa nouvelle vie ici dans sa maison juste en dessous du village. Et plus récemment et en partie à cause de la crise Covid notre Père, pendant de nombreuses années un résident français a déménagé dans un gîte du village pour être plus proche de ses fils. Je peux comprendre si parfois vous sentez envahi par ma famille!

Pauline et moi avons beaucoup déménagé dans le passé, mais nous ne nous sommes jamais sentis aussi bien installés ou heureux que dans les montagnes et avec nos amis de ce petit coin de la France. En été 2012, j'avais une conversation avec ma mère, qui vit au Royaume-Uni mais me rend visite régulièrement, et elle m'a demandé si j'étais heureux d'avoir fait ce projet et j'ai dit sans hésitation que je ne me suis jamais senti aussi chez moi que je le fais maintenant.

Je sais que je parle de la part de toute ma famille et de la population britannique dans son ensemble en disant que le Brexit a été un grand choc et nous inquiète tous. Nous avons dû faire des longues demarchers pour pouvoir rester en France et prouver que nous avons une vie permanente ici, et maintenant avec la crise de Covid en cours, on se sent particulièrement éloignés de nos amis et de notre famille au Royaume-Uni.

La vie normale du village me manque beaucoup et et nous attendons avec impatience le jour où nous pourrons à nouveau chanter, danser et boire un verre ensemble dans notre petit coin de paradis.

Merci de l'avoir partagé avec nous

Pauline et Steve
La Solane
Fevrier 2011- Fevrier 2021

MONTFERRER (MONFARRÉ)

Histoire de la commune par M.et Mme Porte Sylvain instituteurs

Montferrer a été bâti par les sarrazins en 719. Conquis par les soldats de Charlemagne en 768, il a été repris par les maures qui forcèrent les Français à quitter la Catalogne la même année.

Il fait partie de la France comme tout le Roussillon depuis 1659. À son origine, Montferrer était un bourg important du Vallespir. Il était sous la dépendance des seigneurs et barons de Montferrer. On voit encore ici les ruines de leur château féodal. Des parchemins de 1680 portent, outre le nom de Thomas de Banyuls, le nom d'une marquise : la noble Senyora Dona Thomazina de Ardena i Aragon, Marqueza de Montferrer.

Voici un chant local qui a trait à la demeure seigneuriale : c'est la plainte d'un jeune-homme enfermé dans les sombres cachots du château :

« Ay Castell de Montfarré,
prega Déu que mai t'hi hagués vist
Que n'hi ha unes presons tan males,
que no se counech el dia o bé la nit.

Refrain : Amor, non siguis tant traidora
no m'y fassis pas morir
Nit i dia m'hi fan guarda
my redoublent la nit
mi diu la primera guarda :
Francisco és ben durmit
per veure si son encara viu.
Vatj cargat de cadenas
tan sols no un poc moure un dit.
Jo no sé si son pulls o puces
qui m'hi guarden de dormir
Quan jo anava per la terra
ne tenia molts d'amics.
Ara que'n soun dins la cova
de tot home sun aburrit,
fora de mon pare i ma mare
que mi guarden dia i nit.
S'han venudes las isendes
sols per me treure d'aci.
Las isendes son venudes
jo encara soun aci.
Si jo anava per la terra
mataria els meus enemics
mataria el batlle d'Arles
per la fe de Jesus Christ.
Desenous morts qu'ell a fetas la seba farien vingt (?)

Encara qu'és fous dins d'un sacrari
jo en passeria al dit.

Traduction de Mme Porte

Château de Montferrer
je prie Dieu que jamais je t'eus vu.
Car il y a de si nocives prisons
que l'on ne peut distinguer le jour de la nuit ;
Refrain : Amour, ne soit pas si traitresse
ne m'y fais pas mourir.

Nuit et jour on me fait garder
on redouble la garde de nuit.
La première sentinelle me dit :
François as-tu bien dormi
pour voir si je suis toujours vivant.
Je suis tant chargé de chaînes
que je ne puis bouger un doigt.
Je ne sais si ce sont des poux ou des puces
qui veillent sur mon sommeil

Refrain : Amour, ne soit pas si traitresse
ne m'y fais pas mourir.

Quand j'étais en liberté
j'avais beaucoup d'amis.
Maintenant que je suis dans ma grotte
tout le monde me honnit
si ce n'est mon père et ma mère
qui veillent sur moi jour et nuit.

Refrain : Amour, ne soit pas si traitresse
ne m'y fais pas mourir.

Tous nos bien sont vendus
et moi je suis encore ici.
Si j'étais en liberté
je tuerais mes ennemis
je tuerais le maire d'Arles
foi de Jésus-Christ.
Dix-neuf morts qu'il a commises
sa mort serait la vingtième.
Fût-il caché dans un lieu sacré
que je le tuerais.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Montferrer se trouve entre 42°24'40" de latitude et 0°12'02" de longitude. Son territoire est borné au Nord par la commune de Corsavy, à l'Est par la commune d'Arles, au Sud par la commune se St Laurent de Cerdans et à l'Ouest par la commune du Tech et celle de Prats de Mollo sur une étendue de hectares et centiares . Le village de Montferrer se trouve à 51 km de Perpignan, à 22 km de Céret et à 98km d'Arles sur Tech. Il est bâti sur l'un des contreforts du Canigou, perché comme un nid d'aigle sur un rocher, sur la rive gauche du TECH. Sa vue s'étend au loin depuis les hautes montagnes de Prats de Mollo jusqu'aux rivages de la Méditerranée. On aperçoit d'ici les villages de Serralongue, St Laurent de Cerdans, Arles sur Tech, le château-fort d' Amélie ainsi que les communes qui se trouvent sur la rive droite du Tech jusqu'à la mer .

Le sol est calcaire dans toute l'étendue du territoire. De petits cours d'eau apportent la fertilisation dans les métairie disséminées ça et là sur tout le territoire. Parmi ces cours d'eau, les principaux sont le ruisseau de Can Nadal, le ruisseau de l'Église, le ruisseau de la Fou, célèbre par le séjour qu'y firent sur ses bords les Trabucayres.

Il convient aussi de citer la rivière du Tech qui sert de limite naturelle entre Montferrer et les communes de St Laurent de Cerdans et Arles.

Curiosités naturelles, il faut citer plusieurs grottes dont les principales sont : La Coba de las Ancantades (grotte des fées) et la coba d'en Pey. Ces grottes sont riches en stalactites.

Les grands-parents racontent aux enfants qu'une famille aurait trouvé dans la grotte des fées la nappe des Ancantades et que c'est de cette trouvaille que proviendrait leur fortune.

L'archéologue trouvera aussi dans les ruines du château de Montferrer et dans la pierre tombale qui se trouve dans l'église cette inscription (... ?).

(Le mur placé à 200m du château laisse voir encore les vestiges d'un escalier en pierre, pratiqué au sommet de la tour. Au niveau du sol et à l'intérieur de la tour on voit l'orifice d'un trou circulaire, aujourd'hui à peu près comblé, qui servait, dit-on, de communication souterraine avec le château seigneurial .

Dans l'église se trouve un sarcophage en marbre blanc soutenu par quatre colonnettes aussi en marbre .

POPULATION ET LANGUE

Nos rudes montagnards ont des mœurs douces. Ils aiment beaucoup la chasse et surtout la chasse à l'izard . Ils poursuivent ce gibier de précipice en précipice avec une grande hardiesse et une remarquable agilité. On les voit encore donner une preuve de leur agilité et de leur vigueur en allant cueillir au mois de juin dans les anfractuosités des rochers les plus escarpés les pousses d'une plante dont ils raffolent que l'on mage en salade et que l'on nomme coscoll.

L'idiome est ici le même que dans tout le Roussillon : le Catalan, mais aujourd'hui un peu francisé. Voici des extraits d'actes d'Etat civil de 1672 :

Al sis de setembre Any mil sis cent setanta dos, en la parroquia de Montfarré, bisbat d'Elna, es estat batejat un fill legitim y natural de Damià Rocha i de Rosa sa muller. Foren padrins Joan Vilafort y Madalena Paricot, del lloch de Tech. Li an posat nom Joan . Michel Joseph administrat lo sagrament segons lo modu y forma de santa mare iglesia

Lo rector de dita iglesia Joseph Xanxo y Bosca.

Mariage :

Vui al trente y hu de juliol de mil sis cents vuitanta y hu, en la iglesia parroquial de Montfarrer, bisbat d'Elna, y estat celebrat per paraula de present matrimoni entre Pere Mores, brasser de Montfarrer, fill natural de altre Pere Mores i Maria.anne conjuges ex uno, y Rosa Cibat donzella del lloch de Mollo, filla legitima y natural de Antoni Cibat y Maria conjuges ex altra. He pres el consentiment yo Miquel Xanxo y Bosca ab llicensia del Sr Rector en testimoni de Josep Pairola y Jaume Pagès, tots de Montfarrer.

Décès

Vui als dotsa de janer any mil sis cents setanta buit en el sementeri de Montferrer, bisbat d'Elna, se a dada sepultura ecglesiastica a Josep Valls. A rebut tots els sagraments,a pagat lo terratge.

Copie de l'acte le plus ancien rédigé en Français

Ce vingt et troisième octobre mille sept cents quarante et trois dans le cimetière de l'église parroissiale du lieu de Montferrer, diocèse d'Elne, a été enterré le Sr Joseph Llaus prêtre du présent diocèse. Les témoins ont été Julien Matthillion et Jérome Vaills, lesquels appelés à signer, ont déclaré ne savoir. En foy de ce, me suis signé.

Massia curé.

III – GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

La population de Montferrer était en 1871 de 712 habitants, en 1876 de 682, en1881 de 714 et enfin en 1886 de 621.

Ce chiffre comme on le voit tend à diminuer et la fascination de la ville sur nos paysans et la population flottante des métayers et fermiers.

La population agglomérée est seulement de 150 habitants. La population éparse (hameaux, fermes et habitations en dehors de l'agglomération)est de 471 habirtants.

La population agglomérée et éparse forme 121 feux.

Administration municipale

La commune de Montferrer est administrée par :

Mrs GALANGAU Jean Maire
VAILLS Augustin Adjoint

VAILLS Jean, DESSORS Paul, VAILLS Paul, CUFFI André, SOBRAQUÈS Jean fils, ROSSIGNOL Martin, FIGUÈRES Paul, RIBES Jacques, MAS Joseph, RIBES Julien conseillers municipaux.

Fonctionnaires

- M. PORTE Sylvain Instituteur
- Mme PORTE Institutrice

Au point de vue des cultes, la commune possède un curé M.XATARD Jacques

- M. X(?) Percepteur à Arles sur Tech
- M. ARQUES Jean Facteur rural du bureau d'Arles sur Tech dessert la commune.

La valeur du centime est de 100f85
Les revenus ordinaires sont de 3163f71
Les dépenses ordinaires sont de 3077f90.

Titre IV Géographie agricole, industrielle et commerciale

*Les maisons sont de construction ancienne. Elles regardent en grande partie le Levant
En général elles sont propres et salubres.

*Les instruments agricoles en usage ici sont :

- La charrue primitive (en bois)
- La charrue en fer, la herse etc...

*Les animaux domestiques sont nombreux :
Le bœuf, les vaches, quelques chevaux et mulets, l'âne,
brebis et moutons.

- Les arbres fruitiers qu'on rencontre dans la commune sont :

Le pommier en grande quantité
Quelques pruniers, pêchers et poiriers
Beaucoup de merisiers et châtaigniers

On récolte comme plante fourragère : la betterave, le lupin, l'avoine.
Il y a aussi beaucoup de prairies artificielles : luzerne, trèfle,vesce etc...

Les engrais utilisés sont le fumier de bestiaux, pour les prairies naturelles et dans les champs, le plâtre pour les luzernes.

- Les forêts de châtaigniers dont on retire de forts revenus car on en fait des douves, des cercles etc...Il y a aussi des bois de chênes verts et chênes.

On élève surtout le châtaignier, le chêne vert et le chêne truffier. La récolte des truffes est une des plus importantes d'ici et donne un riche revenu. La truffe de Montferrer est renommée et réellement elle est meilleure que celle du Périgord et surtout que la truffe espagnole.

. La chasse n'y est pas abondante mais on trouve cependant dans notre territoire : lièvres, lapins, perdreaux en assez grand nombre.

LA FLORE MÉDICINALE

L'agram	Le chiendent
La capillaire	La chicorée
La rouelle(rosella)	Le coquelicot

La biola(viola)	La violette
La bourraïne(borraina o borratja)	La bourrache
La brotonica(flor vermella)	Petite centaurée
La camomilla(camamilla pudent)	La camomille
La tourangine(tarongina)	La mélisse
El donzell marí o mascle	L'armoise/absinthe
El fenouill (fonoll)	le fenouil (contre les flatuosités et coliques)
Les vidieilles (Vidiella)	La clématite (tonique pour les crofules et rachitisme)
La ricorte (ricorta/Viburn o llorer bord))	Viorne (contre la gale)
L'herbe del fetge	Anémone hépatique
Greixes (créixens)	Le cresson
L'herba de les berrugues(berruguera)	La chélidoine
L'herba de les morenes (gatassa)	Ficaire
L'ora (heura)	Le lierre
L'herba del Héré(herba queixalera)	La jusquiane
El trescam	Millepertuis(herba foradada/pericó groc)
L'herba de nostra dona(o de paret)	La pariétaire (herba del cargol)
L'herbe paloude (herba peluda)	Le bouillon blanc (cua de guilla/cua de molto)
La llaperassa(repalassa)	La bardane
Llenga de bou	La patience
La llensane (genciana)	La gentiane
La malbe(malva)	La mauve

L'industrie agricole est la seule de notre commune.
On y voit cependant 3 ou 4 petits moulins qui servent à l'alimentation.

Les voies de communication sont tout à fait primitives : de petits sentiers relient les diverses métairies et les hameaux à la commune qui elle-même se relie au chef-lieu de canton par une route non-carrossable qui va rejoindre à La Palme la route nationale de Céret à Prats de Mollo.
La vente de truffes, pommes, luzerne et diverses essences de bois forme le commerce local.

On se sert dans le commerce local des mesures suivantes :

Roba	10 Kg
Quintal	50 kg

V – HYGIÈNE

Les habitations, quoiqu'anciennes sont, comme je le disais, assez propres et salubres et la rareté des épidémies en est la preuve.

Nous n'avons pas de vêtement vraiment local. On voit cependant encore quelques échantillons de l'ancien costume catalan : veston court et barratina rouge

Marie-Françoise, Thérèse Bernède ep.Porte
(née le 4/04/1863 à Arles sur Tech, décédée en 1932)